



Assainissement des sites contaminés

Que se PASSE-T-IL dans les régions des Territoires du Nord-Ouest où des négociations sur les terres et les ressources sont en cours?

Retour sur 2009

Canada

À propos de la direction des contaminants et de l'assainissement

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) reconnaît l'importance du nettoyage des sites contaminés et de la prévention de la contamination. À l'heure actuelle, la Direction des polluants et de l'assainissement dans les Territoires du Nord-Ouest gère plus de 20 sites contaminés, à divers stades du processus d'assainissement. Nombre de ces sites sont passés sous la responsabilité du gouvernement du Canada quand des exploitants privés se sont départis de leurs propriétés, conformément à la législation de l'époque, ou quand des entreprises ont déclaré faillite. Les propriétés ont été retournées à l'État, et AINC, en qualité de représentant de l'État, en a assumé la garde ainsi que la responsabilité des activités d'assainissement s'y rattachant.

Sites contaminés dans les régions où des négociations sont en cours

1. Mine Discovery
2. Mine Tundra
3. Mine du lac Hidden
4. Mines de la région des mines Bullmoose et Ruth – mine Storm, mine Joon, mine Beaulieu, mine du lac Spectrum, mine du lac Chippew
5. Sites de la région du Grand lac des Esclaves – Mine de Blanchet Island, mine d'Outpost Island, mine de Copper Pass, mine Destaffany
6. Site d'entretien routier Checkpoint
7. Mine Axe Point
8. Puits de gaz sulfureux Hay River
9. Mine Giant



PROCESSUS EN 10 ÉTAPES

En 1999, le Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGLC) a publié le document *Approche fédérale en matière de lieux contaminés* qui expose le processus en dix étapes servant au traitement d'un site contaminé fédéral. Ces lignes directrices ont été élaborées afin d'appliquer une approche commune à la gestion des sites contaminés.

Étape 1 : Détermination des lieux suspects

Identifier les sites contaminés potentiels en se basant sur les activités (passées ou actuelles) réalisées sur le site ou aux alentours.

Étape 2 : Examen historique

Compiler et examiner toutes les données historiques se portant sur le site.

Étape 3 : Essais initiaux

Établir les caractéristiques préliminaires de la contamination et de la condition du site.

Étape 4 : Classification et fixation des priorités

Classer le lieu contaminé au moyen du Système national de classification des lieux contaminés du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME). Fixer les priorités relativement au site en vue des futures études et/ou mesures d'assainissement ou de gestion du risque.

Étape 5 : Essais détaillés

Se concentrer sur des préoccupations soulevées à l'étape 3 et fournir des études et analyses plus détaillées.

Étape 6 : Reclassification si nécessaire

Reclassifier le lieu au moyen du Système national de classification du CCME – mettre à jour la classification à partir des résultats des études détaillées.

Étape 7 : Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque

Élaborer un plan spécifique au site pour remédier aux problèmes de contamination.

Étape 8 : Mise en œuvre de la stratégie d'assainissement ou de gestion du risque

Mettre en œuvre le plan spécifique au site qui permet de remédier aux problèmes de contamination.

Étape 9 : Échantillonnage de confirmation

Vérifier et documenter la réussite de la stratégie d'assainissement ou de gestion des risques.

Étape 10 : Suivi à long terme

Au besoin, voir à ce que les objectifs en matière d'assainissement et de gestion à long terme du risque soient atteints.



SITES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ÉTAPES 1–7

- Mines de la région des mines Bullmoose et Ruth — mine Storm, mine Joon, mine Beaulieu, mine du lac Spectrum, mine du lac Chipp
- Sites de la région du Grand lac des Esclaves — Mine de Blanchet Island, mine d'Outpost Island, mine de Copper Pass, mine Destaffany

SITES FAISANT L'OBJET DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ÉTAPES 8–9

- Mine Tundra
- Puits de gaz sulfureux de Hay River
- Mine du lac Hidden
- Site d'entretien routier Checkpoint
- Mine Giant

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT TERMINÉS/ SURVEILLANCE ÉTAPE 10

- Mine Axe Point
- Mine Discovery

SITES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION

ÉTAPES 1-7

On a relevé un certain nombre de sites contaminés dans les régions de l'Akaiicho et du Deh cho et on les a classés par ordre de priorité. Le repérage et l'évaluation sont en cours. L'évaluation comporte une analyse détaillée du site afin de déterminer la nature et l'ampleur de la contamination.

Mines de la région des mines Bullmoose et Ruth — mine Storm, mine Joon, mine Beaulieu, mine du lac Spectrum, mine du lac Chipp

Ces sites sont évalués ensemble, en raison de leur proximité les uns des autres. Ils se trouvent sur le territoire revendiqué par les Dénés de l'Akaiicho, à l'intérieur du secteur M̄owhì Gogha De N̄it̄t̄èè de la région visée par l'Accord des T̄ł̄ch̄q̄, ainsi sur les terres traditionnelles définies par l'Alliance des Métis de North Slave.

Prochaines étapes

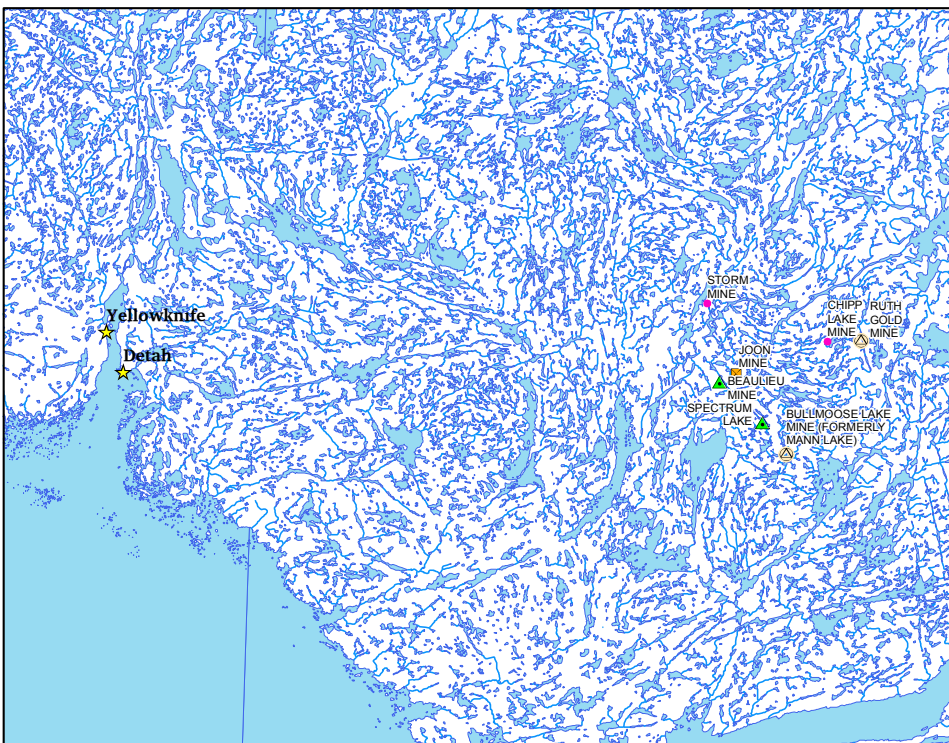
Les études des sites des mines Bullmoose et Ruth sont terminées, et l'ébauche des plans d'assainissement sera terminée d'ici la fin mars 2010. De l'information supplémentaire concernant l'évaluation est nécessaire pour les autres sites et doit être

obtenue avant que l'assainissement de la région ne puisse commencer. Ce travail sera terminé d'ici la fin de l'année 2010. L'hiver prochain, on rédigera l'ébauche d'un plan d'assainissement pour tous les sites, et celle-ci sera examinée par les parties concernées et intéressées.

Participation des collectivités

En plus des consultations sur l'ébauche du plan d'assainissement, les parties intéressées auront l'occasion de faire entendre leurs questions et leurs préoccupations tout au long du projet. Toutes les parties intéressées pourront prendre part à des visites des sites en 2010-2011.

Sites Within the Bullmoose/Ruth Area



Mine Bullmoose



Mine Ruth



Mine Joon

SITES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION (continu)

Sites de la région du Grand lac des Esclaves — mine de Blanchet Island, mine d'Outpost Island, mine de Copper Pass, mine Destaffany

Ces sites miniers se trouvent dans le bras est du Grand lac des Esclaves, ou près de ce dernier, qui chevauche la limite du secteur Mᓄwhì Gogha De Nìttèè de la région visée par l'Accord des Tłı̨chǫ, sur le territoire revendiqué par les Dénés de l'Akaįtcho, ainsi que sur les terres traditionnelles définies par l'Alliance des Métis de North Slave. Les sites sont évalués ensemble, en raison de leur proximité les uns des autres.

Prochaines étapes

Le travail d'évaluation sera terminé dans tous les sites en 2010. Lorsque ce travail sera achevé, on rédigera une ébauche du plan d'assainissement des sites. De cette façon, on pourra aborder dans le plan d'assainissement les avantages logistiques et les économies possibles grâce à la réalisation de travaux d'assainissement conjoints. Le plan d'assainissement sera rédigé et examiné par les parties concernées et intéressées afin de confirmer les activités correctives appropriées.

Participation des collectivités

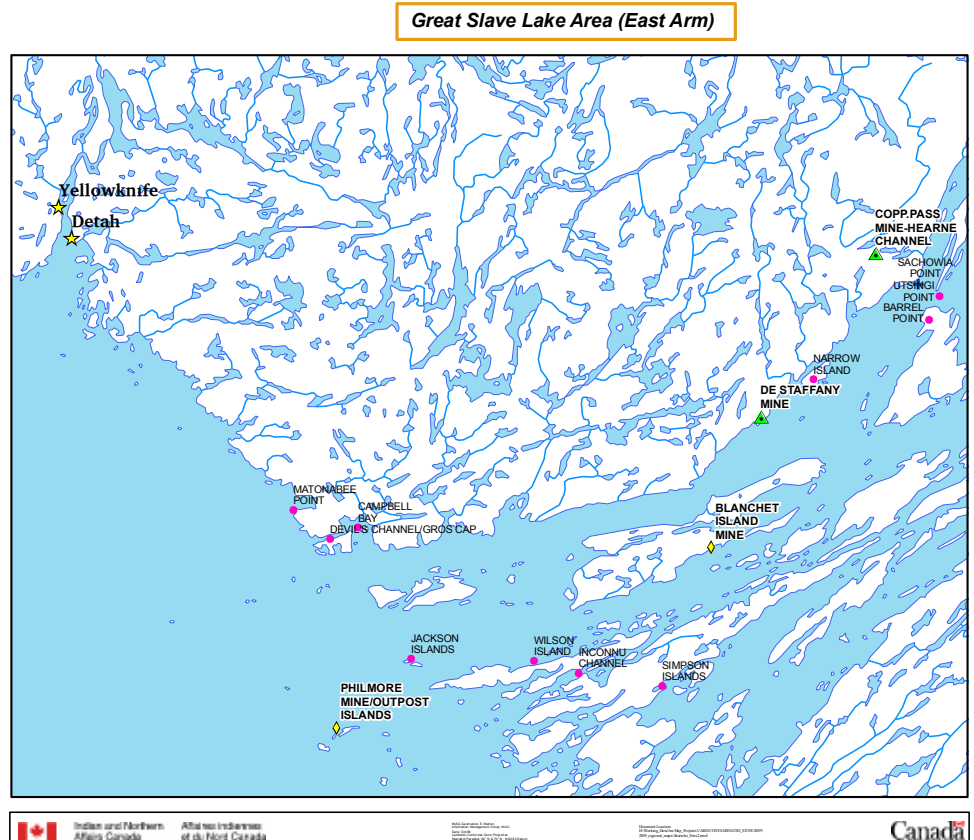
La réussite des projets d'assainissement est attribuable en grande partie à la participation de ceux qui utilisent les terres de façon traditionnelle. Les plans et les activités visant les sites seront présentés aux Tłı̨chǫ, aux Dénés de l'Akaįtcho et aux Métis de North Slave afin d'obtenir leurs commentaires. Des consultations auront lieu sur l'élaboration du plan d'assainissement, les permis et le potentiel économique du travail accompli sur place. Lorsque l'assainissement sera terminé, une consultation finale aura lieu pour fournir un résumé des activités d'assainissement et pour discuter du besoin de surveillance à long terme. Tout au long du projet, les consultations miseront sur l'intégration du savoir traditionnel au projet.



Ancienne ouverture à la mine de Blanchet Island



Débris à la mine de Blanchet Island



SITES FAISANT L'OBJET DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

ÉTAPES 8-9

MINE TUNDRA

La mine Tundra est une ancienne mine d'or située à 240 km au nord-est de Yellowknife. La mine se trouve à l'intérieur du secteur M̄owhì Gogha De N̄itt̄èè de la zone de gestion du Wek'èezhì visée par l'Accord des T̄ìchq̄, sur le territoire revendiqué par les Dénés de l'Akaitcho, ainsi que sur les terres traditionnelles définies par l'Alliance des Métis de North Slave.

L'exploitation de la mine a commencé en 1964. Elle est parmi les trois mines qui ont été retournées à l'État en 1999 lorsque leur propriétaire à l'époque, Royal Oak Mines Inc., a été mis sous séquestre.

Royal Oak a utilisé le site pour traiter le minerai et stocker les résidus de la mine Salmita voisine (remise en état à la fin des années 1980). L'arsenic et les métaux sont les principaux contaminants qui causent des inquiétudes; la plupart se trouvent dans l'aire de confinement des résidus de 62,4 hectares. L'eau contenue dans l'aire de confinement des résidus affiche des concentrations élevées d'arsenic et contamine l'eau en aval.

La mine Tundra fait l'objet d'activités d'entretien depuis 1999, notamment la réparation de barrages, la réparation de décharges, des inspections géotechniques des barrages, la gestion de l'eau et la surveillance de la qualité de l'eau. La gestion de l'eau est

l'un des plus grands défis à la mine Tundra, consultez le document intitulé « Water Treatment Success! » pour en savoir plus long sur la gestion de l'eau à la mine Tundra.

En 2007, on a terminé la première étape des travaux d'assainissement, soit l'élimination des bâtiments et des déchets dangereux, l'aménagement d'un site d'enfouissement des déchets inoffensifs et le recouvrement des ouvertures de la mine. La deuxième phase des travaux d'assainissement, qui doit être entreprise en 2010, mettra l'accent sur l'aire de confinement des résidus et les stériles toujours présents sur les lieux.

Participation des collectivités

Tout au long de l'année, l'équipe de projet travaille pour tenir les membres de la collectivité au courant des travaux effectués à la mine Tundra. Des représentants de la Première nation des Dénés Yellowknives (PNDY), de l'Alliance des Métis de North Slave et de l'administration de la Première nation des T̄ìchq̄ continuent de rencontrer le personnel de l'équipe de projet afin de discuter des solutions possibles quant à l'assainissement du site. Plus récemment, les préoccupations et les suggestions soulevées pendant ces réunions ont servi pour élaborer l'étape 2 du plan d'assainissement du site.



Voilà à quoi ressemblait la mine Tundra en 2006. À l'époque, le site comptait 39 structures, notamment le chevalement, la centrale de l'usine de concentration, le laboratoire d'analyse, le bâtiment du compresseur, le dortoir et la cuisine.



Cette photo prise au même endroit en 2009 montre ce qu'il restait des 39 bâtiments.

SITES FAISANT L'OBJET DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (continu)

(MINE TUNDRA *continu*)



Des aînés Tłı̄ch̄o se sont rendus sur les lieux au cours de l'été 2009 pour découvrir comment fonctionne le système de gestion de l'eau.



Alice Mackenzie sert d'interprète à Phillip Huskey, de Behchoko, et à Joe Black, de Gamètì.

Les aînés en particulier jouent un rôle dans l'assainissement de la mine Tundra. Ils participent aux visites du site et font profiter l'équipe de leur savoir, de leur expérience et de leurs suggestions utiles à l'établissement des solutions d'assainissement du site. Des aînés Tłı̄ch̄o se sont rendus sur les lieux au cours de l'été 2009 pour découvrir comment fonctionne le système de gestion de l'eau.

Des aînés de la Première nation des Tłı̄ch̄o ont exprimé des préoccupations à propos de l'exposition du caribou aux résidus présents sur le site à la mine Tundra. AINC travaille en collaboration étroite avec les aînés sur cette question afin d'élaborer des plans pour assurer la protection du caribou.

Prochaines étapes

Il est prévu que le reste des activités d'assainissement débute en juin 2010. Elles comprendront le traitement de l'eau de l'aire de confinement des résidus, le traitement des sols contaminés par les hydrocarbures, le recouvrement des résidus et des déblais et la désaffectation des barrages. Les travaux d'assainissement devraient durer de deux à quatre ans, et ils seront suivis d'une période de surveillance à long terme du site.

À l'origine, le site comptait 39 structures, notamment le chevalement, la centrale de l'usine de concentration, le laboratoire d'analyse, le bâtiment du compresseur, le dortoir et la cuisine. Voici ce qui restait des bâtiments lorsque les aînés ont visité le site à l'été 2009.

Le traitement de l'eau à la mine Tundra, un franc succès!

À l'été 2009, on a retenu les services d'un entrepreneur pour traiter l'eau des bassins de résidus sur le site. L'entrepreneur s'est servi de tubes géotextiles (Geotube®) pour traiter l'eau de l'aire de confinement des résidus.

Les tubes géotextiles sont des « sacs » très résistants qui contiennent une énorme quantité d'eau et la laissent s'écouler lentement par des millions de petits trous. Jouant le rôle d'une passoire, les tubes géotextiles peuvent filtrer l'eau remplie de boues (comme l'eau contaminée). L'eau qui se trouve à l'intérieur du sac sort par les trous sous l'effet de la pression, et les contaminants restent à l'intérieur. Il ne reste ensuite qu'un gros sac rempli de boues pouvant être éliminé avec un risque minimal d'exposition. De plus, les tubes géotextiles sont relativement légers, donc faciles à transporter jusqu'aux sites miniers, et ils ne contiennent pas de pièces mobiles, ce qui fait en sorte qu'ils nécessitent très peu d'entretien.

Les contenants se sont avérés très productifs, permettant de traiter et de libérer plus d'eau que prévu. À l'aide de ces méthodes, 80 000 mètres cubes supplémentaires ont été traités sur place pendant l'été.



On a traité 80 000 mètres cubes d'eau à l'aide de tubes géotextiles à la mine Tundra cet été, soit un volume supérieur à celui de 30 piscines olympiques!



Les tubes géotextiles sont des « sacs » très résistants qui contiennent une énorme quantité d'eau et la laissent s'écouler lentement par des millions de petits trous.



L'eau qui se trouve à l'intérieur du sac sort par les trous sous l'effet de la pression, et les contaminants restent à l'intérieur.

SITE D'ENTRETIEN ROUTIER CHECKPOINT

L'ancien site d'entretien routier Checkpoint est situé près de la jonction des routes Mackenzie (route 1) et Liard (route 7), à 63 km au sud de Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le site se trouve à proximité de la rivière Jean Marie, à environ 60 km en amont de la collectivité de Jean Marie River.

Le site d'entretien routier a été aménagé dans les années 1970. Pendant son exploitation, les déchets générés au site étaient brûlés et éliminés dans une section de la propriété. Ensuite, lorsqu'il a été abandonné, la majorité de l'équipement et du matériel qui n'a pas été retiré y a été enfoui. Au début des années 1990, le site a été utilisé pendant plusieurs années pour des activités d'exploitation et de transformation du bois.

Les évaluations montrent la présence de concentrations élevées d'hydrocarbures et de métaux dans l'eau souterraine du site, mais rien n'indique une contamination de la rivière Jean Marie à partir de ces sources. Le site compte un dépotoir dans lequel se trouvent enfouis des déchets, des barils de carburant écrasés, des pneus, du bois, de l'isolant en fibre de verre, des débris métalliques, un ponceau et un véhicule. On y trouve aussi des débris en surface, comme des électroménagers, des pneus, des fûts vides et des matériaux de construction.

On trouve, dans un autre endroit du site, deux remorques et leurs réservoirs de combustible, des pièces de machinerie lourde, des hangars d'entreposage et un véhicule abandonné auxquels s'ajoutent des déchets enfouis, notamment du bois, du plastique, du béton et des débris métalliques (véhicules, de pièces de machines et pièces connexes). Ces déchets ne posent pas de risque immédiat, mais ils pourraient se dégrader et s'introduire dans l'environnement.

Les travaux d'assainissement sont réalisés conjointement par AINC et le ministère des Transports des Territoires du Nord-Ouest. Les travaux proposés comprennent l'enlèvement des débris de surface et de subsurface, le déplacement des sols contaminés, le traitement par biodégradation des sols contaminés par les hydrocarbures et, pour finir, le nivellement du site.

Participation des collectivités

La consultation et la participation des collectivités avoisinantes sont une partie essentielle du processus d'assainissement. AINC s'engage à travailler en collaboration afin de s'assurer que l'on tienne compte des préoccupations et des commentaires des membres des collectivités tout au long du projet. Une séance d'information communautaire aura lieu pendant l'été 2010 afin de tenir les collectivités avoisinantes au courant des progrès de l'assainissement.

Prochaines étapes

Ces activités ont été entreprises et se poursuivront tant que le sol contaminé par les hydrocarbures ne sera pas sûr. La surveillance de la qualité de l'eau du site se poursuivra jusqu'à la fin des travaux d'assainissement. Pendant la saison de travail 2010, l'équipe continuera de fouiller et de traiter les sols contaminés, ainsi que de déterrer et d'éliminer les déchets enfouis.

On s'attend à ce que le projet prenne de deux à trois ans, et l'assainissement final aura lieu au cours de l'été 2013.



Le site d'entretien routier a été aménagé dans les années 1970.

SITES FAISANT L'OBJET DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (continu)



Affaires indiennes et du Nord Canada continue de surveiller la qualité de l'eau sur les lieux de l'ancienne mine du lac Hidden.

MINE DU LAC HIDDEN

La mine du lac Hidden est une ancienne mine d'or souterraine située à 45 km au nord-est de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. La mine se trouve sur le territoire revendiqué par les Dénés de l'Akaiicho, dans les limites du secteur Mqwhi Gogha De Nittèè de la zone de gestion du Wek'èezhì de la région visée par l'Accord des Tłı̨chǫ, ainsi sur les terres traditionnelles définies par l'Alliance des Métis de North Slave. Les peuples autochtones vivaient dans la région avoisinant le lac Hidden depuis des siècles avant l'exploitation de la mine du lac Hidden.

En plus de l'utilisation traditionnelle du territoire, le Hidden Lake Territorial Park (avoisinant le site) et la mine désaffectée elle-même sont fréquemment visités par les résidents de Yellowknife et les touristes.

La mine a ouvert ses portes en 1959, mais la plus grande partie de la production minière a eu lieu en 1968. Depuis sa fermeture en 1969, il y a eu peu d'activité sur le site. En 1998, l'incendie de forêt de Tibbitt Lake a brûlé tous les bâtiments et les structures au site du lac Hidden. Les sources de préoccupations principales sont les dangers physiques comme le matériel d'exploitation des mines abandonné, les deux ouvertures de la mine non scellées, les débris métalliques et les fûts dispersés, la ferraille enfouie et les fûts en métal submergés près du quai. Il existe des préoccupations environnementales, notamment le combustible résiduaire, les dépôts de résidus causant une contamination par les métaux et l'hydrocarbure, ainsi que la contamination par le combustible de surface autour des sites des anciens bâtiments et des aires d'avitaillement.

Les dossiers historiques indiquent que la mine du lac Hidden était une exploitation à petite échelle ayant une empreinte réduite (0,5 hectare). Néanmoins, il est important que le site soit nettoyé afin qu'il ne pose aucun risque pour les personnes ou l'environnement, particulièrement en raison de la proximité du Hidden Lake Territorial Park et de la ville de Yellowknife.

Participation des collectivités

Les membres de la collectivité ont participé activement à l'assainissement du site de la mine du lac Hidden depuis le début du projet. Des réunions ont eu lieu en 2008 avec la Première nation des Dénés Yellowknives, l'Alliance des Métis de North Slave et des groupes Tłı̨chǫ afin de discuter de l'ébauche du plan d'assainissement. Les préoccupations et les suggestions soulevées pendant ces réunions ont servi de base à l'élaboration d'un plan final visant le site.

Le plan d'assainissement final a été présenté à tous les groupes pendant l'été 2009. Les parties intéressées ont pu prendre part à une réunion de consultation et à une visite du site le 26 août 2009 et le 25 septembre 2009 respectivement afin d'examiner le plan d'assainissement et de prendre connaissance des commentaires et suggestions.

Prochaines étapes

Le plan d'assainissement a été finalisé en juillet 2009 et repose sur le plan d'assainissement préféré convenu pendant les consultations de 2008 avec les Tłı̨chǫ, la Première nation des Dénés Yellowknives et l'Alliance des Métis de North Slave. La surveillance de la qualité de l'eau se poursuit au site. La mise en œuvre du plan d'assainissement est prévue à l'été 2010, la mobilisation du site en mars 2010 et la démobilisation en mars 2011 (par la route d'hiver).



Les dossiers historiques indiquent que la mine du lac Hidden était une exploitation à petite échelle ayant une empreinte réduite (0,5 hectare).

PUITS DE GAZ SULFUREUX DE HAY RIVER

On trouve sept puits de gaz abandonnés près du terrain de golf et du club de ski de Hay River, environ 12 km à l'extérieur du village de Hay River. Le site se situe dans la zone visée par l'entente sur les mesures provisoires des Premières nations déniées de l'Akaiitcho, relevant de la compétence de la Première nation Katlodeeche, la Première nation Ka'a'gee Tu, la Première nation West Point, le Conseil des Métis de Hay River et la Hay River Métis Nation.

En 1922, et ensuite dans les années 1940, des puits d'essai ont été forés dans la région par la Frobisher Exploration Company Limited, société de Yellowknife. Bien qu'une certaine quantité de gaz ait été découverte au début, on n'a pas découvert de pétrole, et les puits ont été abandonnés. En 2005, on a signalé à la DPA que trois des puits de gaz se trouvaient dans des conditions incertaines.

Les puits ont été testés pour détecter du sulfure d'hydrogène et examiner leur stabilité en général, et on a examiné les possibilités de fermeture. Bien que des quantités négligeables de sulfure d'hydrogène aient été décelées, on a conclu que les puits devraient être fermés de façon permanente à l'aide de méthodes modernes, même si les concentrations de gaz ne constituaient pas une menace immédiate à la santé humaine et à la faune. En raison de l'emplacement, il est important de bien les fermer en ayant recours à des pratiques modernes.

Les puits ne sont pas facilement accessibles par le public et ne se trouvent pas non plus près des résidents. À titre de mesure de sécurité, jusqu'à ce que les puits soient fermés de façon permanente, des panneaux et des rubans ont été installés dans la zone où se trouvent les puits pour avertir le public du danger possible lié au gaz.

Participation des collectivités

Il est essentiel de collaborer avec les Premières nations, le village de Hay River, le club de ski, le club de golf et les autres parties intéressées pour les tenir informés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Prochaines étapes

Maintenant que les études visant ces puits sont terminées, la DPA a retenu les services d'un entrepreneur en conception et construction pour concevoir et fermer les puits. En 2010-2011, l'entrepreneur communiquera avec toutes les parties intéressées afin d'établir l'approche et de terminer la fermeture des puits. Le nettoyage final du site et l'inspection des puits fermés sont prévus pour l'année 2012.



Bien que des quantités négligeables de sulfure d'hydrogène aient été décelées, on a conclu que les puits devraient être fermés de façon permanente à l'aide de méthodes modernes, même si les concentrations de gaz ne constituaient pas une menace immédiate à la santé humaine et à la faune.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT TERMINÉS / SURVEILLANCE

ÉTAPE 10

MINE AXE POINT

Le site de la mine Axe Point est situé sur les rives du fleuve Mackenzie, à 60 km à l'ouest de Fort Providence, dans la région du Dehcho des Territoires du Nord-Ouest. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site a été utilisé pendant plusieurs années par les militaires américains en tant que piste d'atterrissage, zone d'étape et campement le long de la route d'hiver menant à Norman Wells. Le site a également servi durant la réalisation du projet CANOL, soit la construction d'un oléoduc allant de Norman Wells à Whitehorse.

Des études ont révélé des concentrations élevées d'hydrocarbures et de métaux dans les sols et les eaux souterraines sur le site. Des relevés géophysiques ont permis de découvrir la présence de matériaux enfouis. Sept bâtiments effondrés, des débris de métal, une chaudière, de l'équipement lourd et de vieilles piles se trouvaient sur le site. On y a en outre trouvé de l'arsenic, du plomb et de l'uranium en concentrations élevées ainsi que du fer, du manganèse, du cadmium et du sélénium.

Les travaux d'assainissement se sont terminés en 2007. Les activités englobaient l'autorisation réglementaire de la stratégie d'assainissement, des visites du site, des réunions et des consultations avec la collectivité, une étude archéologique, le débroussaillage des sentiers servant à la surveillance, l'enlèvement des débris dangereux et des débris se trouvant en surface, le remplissage et le terrassement des caves avant-puits ainsi que la surveillance continue de la qualité de l'eau. L'étude archéologique n'a rien révélé d'important sur le site Axe Point, mais a permis de désigner l'ancien village, avoisinant à l'Ouest, comme étant un site de grande importance historique.

Participation des collectivités

La participation des membres de la collectivité a joué un rôle très important dans la réussite du projet. Les études sur le savoir traditionnel ont fourni des données concernant les utilisations historiques et traditionnelles du site, de même que de l'information sur la qualité du sol et des eaux souterraines.

Prochaines étapes

Maintenant que l'assainissement du site est terminé, aucune surveillance supplémentaire propre au site n'est nécessaire.

MINE DISCOVERY

La mine Discovery est une mine d'or désaffectée située sur la rive ouest du lac Giauque, à environ 80 kilomètres au nord-est de Yellowknife. Le site se trouve à l'intérieur du territoire traditionnel des Premières nations de l'Akaičho, dans les limites du secteur M̄owhì Gogha De Nijttèè de la zone de gestion du Wek'èezhì visée par l'Accord des Tłıchų.

La mine a été exploitée de 1949 à 1969. Elle était à l'époque l'une des mines d'or les plus profitables du pays. Lorsque la mine a fermé ses portes, le lotissement urbain et les structures de la mine ont été laissés sur place. Pendant l'exploitation de la mine, environ 1,1 million de tonnes de résidus générateurs d'acide contenant aussi du mercure ont été épandus sur plus de 32 hectares de terrain et 3,7 hectares de sédiments lacustres au-dessus de la ligne des basses eaux. Par ailleurs, on trouvait aussi sur le site de l'amiante, de la peinture à base de plomb, des ouvertures non scellées ainsi que des sols contenant du carburant, du pétrole et du gaz renversés sur le site, ce qui pose des risques pour la santé et la sécurité.

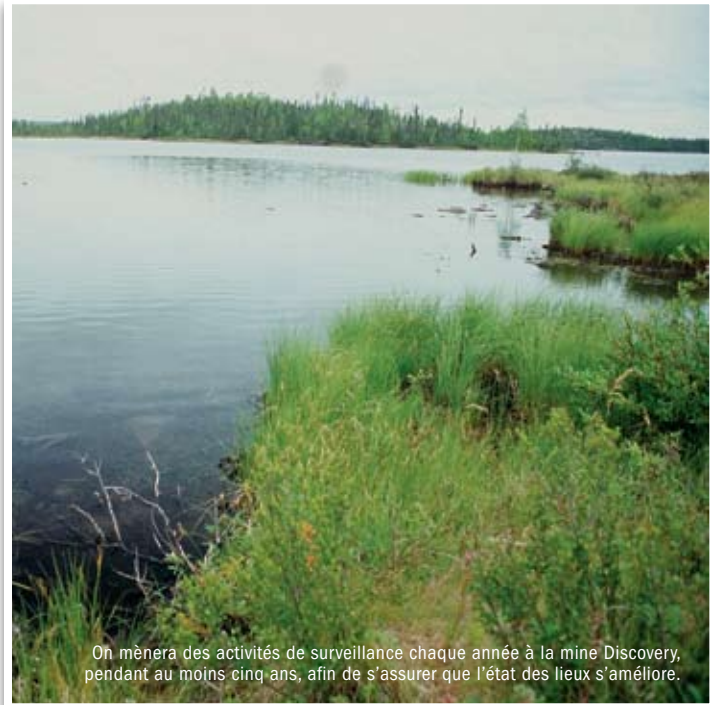
L'assainissement de la mine Discovery a été terminé en 2008, et une surveillance à court terme a été entreprise en 2009. On mènera des activités de surveillance chaque année à la mine Discovery, pendant au moins cinq ans, afin de s'assurer que l'état des lieux s'améliore.

Participation des collectivités

Dans le cadre de l'assainissement de la mine Discovery, AINC a choisi de faire participer les peuples autochtones des collectivités touchées à la planification du projet, du début jusqu'à la fin. L'avantage de cette approche est que les questions et les préoccupations de la collectivité ont été abordées très tôt et intégrées aux plans visant le site. Maintenant que la phase de surveillance a commencé, les résultats de la surveillance seront présentés au cours de réunions ordinaires aux représentants des Premières nations des Dénés Yellowknives et des Tłıchų.

Prochaines étapes

Maintenant que tous les travaux d'assainissement sont terminés, les activités annuelles de surveillance géotechnique (stabilité du sol), et de surveillance de l'eau et de la végétation sont commencées. Le poisson sera également surveillé. Jusqu'à maintenant, les résultats du programme de surveillance ont été positifs. Après cinq ans, AINC fera une recommandation à l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie quant au type de surveillance à privilégier à l'avenir et à sa fréquence.



On mènera des activités de surveillance chaque année à la mine Discovery, pendant au moins cinq ans, afin de s'assurer que l'état des lieux s'améliore.

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
et interlocuteur fédéral auprès des
Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2008
www.ainc-inac.gc.ca
1-800-567-9604
ATS 1-866-553-0554

QS-Y324-001-FF-A1
ISSN:1918-9451

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada

This publication is also available in English under the title:
*What's Happening in areas with Ongoing Land and
Resource Negotiations in the NWT? 2009 in Review*

Si vous voyez un site contaminé ou si vous avez des questions à propos de sites dans votre région, communiquez avec nous :

Direction des polluants et de l'assainissement

Affaires indiennes et du Nord Canada,
Région des T.N.-O.

C.P. 1500

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Téléphone : 867 669 2416

Télécopieur : 867 669 2721

Courriel : ntcad@inac-ainc.gc.ca

